

Dans le cours de la dernière saison deux phares d'alignement ont été construits à Southampton, lac Huron, pour guider les navires qui entrent dans le havre ; mais comme ils n'ont pu être terminés avant la clôture de la navigation, ils ne seront mis en opération que le printemps prochain. Les frais encourus pour ces phares figureront aux comptes de la présente année fiscale.

Un nouveau phare d'alignement a été construit sur la jetée du gouvernement à Goderich, pour remplacer le phare temporaire qui ne donnait aucune sécurité ; il a coûté \$444, prix du contrat. Ce phare est sous la garde de M. G. N. Macdonald.

Le rapport de l'année dernière mentionnait deux phares qui devaient être construits sur les Iles Bataille et Mouton, aux entrées est et ouest de la baie Nipigon, lac Supérieur. Dans le cours de la dernière saison le phare de l'île Mouton a été terminé, et sera mis en opération de bonne heure le printemps prochain. Cependant l'entrepreneur ayant rencontré des difficultés auxquelles il ne s'attendait point, le phare de l'île Bataille n'a pas encore été construit, mais on croit qu'il le sera et pourra fonctionner au commencement de la prochaine saison. La somme de \$2,230.50 a été dépensée pour ces phares pendant la dernière année fiscale,—ce qui porte les frais à \$4,609.49 au 30 juin dernier.

Le phare d'alignement intérieur qui se trouvait près du Fort William, sur la rivière Kaministiquia, a été détruit par le feu le 14 novembre 1875, et on a immédiatement fait un contrat de \$996 pour la construction d'une nouvelle tour l'été dernier. La bâtisse, qui a été faite suffisamment grande pour loger le gardien, est terminée, et le phare sera allumé à l'ouverture de la navigation. Les frais encourus pour cette reconstruction figureront aux comptes de l'année fiscale courante.

Le rapport de l'année dernière mentionnait de nouveaux phares-balises établis sur l'île du Bois Blanc (Bois Blanc Island), dans la rivière Détroit. Les frais de cette construction, y compris l'appareil d'éclairage, se sont élevés à \$1,112.25.

Il mentionnait aussi la jetée et le phare nouveaux qu'il avait fallu construire à Port Maitland. Ces travaux, y compris la nouvelle lanterne, les lampes, etc., fournies pour le phare, ont coûté \$5,826.88.

Une somme de \$700 a été accordée comme subvention à MM. A. et H. Hackett, de Colchester, pour couvrir les frais d'entretien d'un phare flottant sur le Récif de Colchester, (Colchester Reef) la même somme que celle accordée pendant les deux années précédentes. A part cette subvention, il y en a eu une autre formée par des souscriptions privées parmi les propriétaires de bateaux à vapeur et autres qui profitent de l'établissement du phare-flottant.

Le nouveau phare-flottant de la Pointe de la Barre (Bar Point) dont le rapport de l'année dernière faisait mention, a été maintenu avec succès à sa station.